

Covid : plainte déposée contre la France devant la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité



[Source : Anthro-po-logiques]

Par Jean-Dominique Michel

Je viens de recevoir l'excellente nouvelle que le CSAPE (Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens) a déposé en date du 28 juin dernier devant la CPI une plainte pénale visant le président Emmanuel Macron, le gouvernement et les haut-fonctionnaires impliqués dans la gestion criminelle de l'épidémie de Covid.

Voici le communiqué reçu ce jour de son secrétaire général :

Le CSAPE vous informe qu'en suite de l'interpellation du 02 mars 2021, par mise en demeure restée sans réponse, une plainte contre des dirigeants français vient d'être déposée à la Cour pénale internationale (CPI) avec demande d'ouverture d'enquête pour crime contre l'humanité, atteinte à la dignité humaine, servitude et génocide, sous le numéro OTP-CR-271/21.

Nous rendons publique la plainte et nos découvertes au niveau mondial et nous vous incitons à vous associer à l'action du CSAPE en déposant également plainte avant que la situation ne devienne irréversible pour cause d'absence de résistance effective – (les actions devant les juridictions françaises étant vouées à l'échec pour les raisons d'ailleurs exposées dans la plainte).

Il s'agit de l'avenir de l'humanité dont nos enfants.

Vous pouvez prendre connaissance de la plainte jointe.

Après avoir découvert les informations révélées, toutes factuelles, vous serez certainement convaincus de la nécessité d'agir. Dans ce cas le CSAPE peut vous aider dans la démarche.

Il faut être conscient que toutes les bonnes volontés doivent mettre une pression supérieure à celle que nous impose la dictature en place.

Rassembler autour d'une action coercitive et participer à un travail d'équipe en relayant cette action sont des moyens incontournables pour vaincre une politique totalitaire et délétère.

Vous pouvez également nous rejoindre en adhérant au CSAPE en retournant le bulletin d'adhésion téléchargeable sur le site www.csape.international et nous aider par une cotisation et/ou un don pour le travail accompli par les initiateurs.

Avec nos remerciements,

Bien cordialement.

Patrice LEPIILLER
Secrétaire général du CSAPE

Dossier de plainte du CSAPE contre la France pour crime contre l'humanité : télécharger le pdf.

Les requérants expliquent qu'ils ont décidé de déposer une plainte nominative contre :

* Pour avoir organisé une situation de dommages considérables et de crimes sur la population française :

- Le président de la République française, monsieur Emmanuel MACRON ;
- Le premier ministre, monsieur Jean CASTEX, chef du gouvernement ;
- L'ensemble du gouvernement actuel représentant l'exécutif ;
L'ensemble du comité scientifique dirigé par monsieur Jean-François DELFRAISSY ;
- L'Institut Pasteur en son Président : Christian VIGOUROUX, président de section au Conseil d'État et les Membres de droit représentants du ministre de la Recherche, du Budget, de la Santé, du président du Centre national de la recherche scientifique, le directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, ainsi que Sanofi Pasteur.

* Pour avoir participé activement en France :

- La ministre de la Santé, madame Agnès BUZYN ;
- Le directeur général de la Santé, Jérôme SALOMON ;
- Le président de l'Assemblée nationale, monsieur Richard FERRAND ;
- L'académie nationale de médecine, Dr CHARPENTIER Bernard, 1ère division, Président
- Le conseil de l'ordre des médecins, Dr Patrick BOUET ;
- Le conseil de l'ordre des infirmiers monsieur Patrick CHAMBOREDON ;

- Le conseil de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, monsieur Pascale MATHIEU ;
- L'ensemble des ARS (agences régionales de santé) dont la liste des noms est communiquée ;
- L'ensemble des académies scolaires dont la liste des noms est communiquée.

* Pour avoir organisé et participé activement depuis l'international :

- Le directeur général de l'OMS, Tedros Ghebreyesus (Genève, Suisse) ;
- Le docteur Christian Drosten (Berlin, Allemagne) ;
- Bill Gates (Seattle, Washington, États-Unis) ;
- La commission européenne en sa présidente Ursula von der Leyen (Bruxelles, Belgique) ;
- L'Agence européenne du médicament (EMA) en sa directrice Emer Cooke (Amsterdam, Netherlands).